

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Frais d'inscriptions

Dans l'optique d'une saine gestion reliée au remboursement des frais d'inscription, Le Club de Soccer Lévis-Est (le club) s'est doté d'une politique de remboursement lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Date limite de la demande

Niveaux	Saison d'été	Saison d'hiver
U9 à Senior Compétitif	1 ^{er} juin	1 ^{er} novembre
U4 à U18 récréatif	15 juin	1 ^{er} novembre

En cas de blessure, une demande peut être faite tout au long de la saison avec le dépôt d'une preuve médicale. Le joueur ne pourra pas revenir au jeu suite à la demande de remboursement.

Procédure

- Utiliser le formulaire de demande de remboursement disponible sur le site web; soccerlevis-est.ca
- Inclure la preuve médicale (si nécessaire)
- Envoyer les documents à l'adresse suivante : club@soccerlevis-est.ca
- Les remboursements seront préparés et postés dans un délai de 2 semaines suivant la date limite de remboursement ou la remise du formulaire en cas de blessure.

Frais d'annulation

Seule la date de réception du formulaire par le club sera prise en compte pour le calcul des retenues.

- Si le Club n'est pas en mesure d'offrir le service, le remboursement de votre inscription sera de 100% ;
- 10% de la cotisation sera retenu si les activités ne sont pas débutées ;
- 10% de la cotisation + un prorata des activités ayant eu lieu seront retenu si les activités sont débutées.